



AMBASSADE DE SUISSE
EN YUGOSLAVIE

BELGRADE, le 25 mars 1991

Birćaninova 27
Case postale 817
Tél.: 646 899

Réf.: 380.0 - IND/GZ

RP 9/1991

Confidentiel

D F A E
Secrétariat politique
B e r n e

Copies à: DFAE - Secrétariat du Secrétaire d'Etat
- Division politique I
- Division politique III (CSCE)
- DDIP (M. J.-D. Vigny)
OFAEE - Secrétariat du Secrétaire d'Etat
- Ambassadeur S. Arioli
- Service pays d'Europe du Sud-Est
DMF - G R S
- Ambassade de Suisse, Vienne, à
l'attention du Colonel Ch. Ott

Rencontre avec le Président de la Serbie Slobodan Milosevic (M)

Il est de coutume pour les ambassadeurs étrangers accrédités à Belgrade de rendre une visite protocolaire aux dirigeants des Républiques yougoslaves dans les semaines ou mois qui suivent la présentation de leurs lettres de créance. Alors que les visites en Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, au Monténégro et en Slovénie s'organisent sans difficulté et que les chefs de mission y sont toujours les bienvenus, il en allait tout autrement jusqu'à ces dernières semaines en Serbie. Les ambassadeurs se plaignaient tous, également auprès du Secrétariat fédéral des affaires étrangères (MAE yougoslave), de n'être jamais reçus que par le seul responsable des affaires étrangères qui, du temps de M. Prlja, faisait inmanquablement l'apologie de la politique serbe sur un ton arrogant et agressif. Depuis les élections de décembre 1990 et la constitution du nouveau gouvernement serbe, les choses ont changé.

Le nouveau ministre responsable des relations extérieures est un homme distingué, fin, et cultivé, parlant couramment le français et connaissant bien la Suisse et l'histoire du socialisme dans notre pays. Le ton est tout autre. En outre, le président de la présidence serbe, M., semble avoir compris que son image gagnerait au contact des milieux diplomatiques. Il ne pouvait plus

laisser ce terrain à ses seuls homologues des autres républiques. En janvier, imitant les présidents de la Croatie et de la Slovénie, il a d'abord accepté une invitation à déjeuner des ambassadeurs des pays de la Communauté européenne, déjeuner qu'il a d'ailleurs rendu presque aussitôt. Puis, dans un entretien entre le ministre serbe des relations extérieures et l'ambassadeur d'Autriche, un message a été transmis à un groupe de chefs de mission représentant les pays membres de l'OCDE autres que les pays de la Communauté (en l'occurrence l'Australie, l'Autriche, le Canada, les Etats-Unis, la Finlande, le Japon, la Norvège, la Suède, la Suisse et la Turquie). Le message laissait entendre que M. se ferait un plaisir d'accepter une invitation à un déjeuner qui a eu lieu tout récemment. Un déplacement en Bosnie-Herzégovine, organisé de longue date, m'a empêché d'assister à la rencontre avec six autres de mes neuf collègues. Toutefois, j'ai pu m'entretenir avec les ambassadeurs d'Autriche et de Suède qui m'ont aimablement donné un compte-rendu de cette rencontre, caractérisée par beaucoup de cordialité. Je consigne l'essentiel de l'entretien qui m'apparaît comme particulièrement intéressant, même s'il n'apporte pas un éclairage bien nouveau sur les positions serbes.

1) Présidence de la présidence collective fédérale. La démission du président B. Jovic intervenue le 15 mars et suivie de celles des membres du Monténégro, de la Voïvodine et du Kosovo - dans le dernier cas, la démission fut imposée par l'assemblée serbe, le membre du Kosovo ayant voté au sein de la présidence avec la majorité hostile à la Serbie - a été motivée uniquement par l'incapacité de la présidence à faire exécuter ses propres décisions sur le désarmement des unités paramilitaires constituées de manière illégale (référence à l'incident des Kalachnikov d'origine hongroise en Croatie). Le retrait des quatre membres de la présidence fédérale n'était censé bloquer le travail de la présidence que jusqu'à ce que les décisions aient été exécutées (entre-temps, l'assemblée parlementaire serbe, manipulée, a refusé d'entériner les démissions et la présidence fédérale a pu reprendre son travail. Jovic et M. auraient réalisé, mais trop tard, que la manoeuvre qui était destinée à provoquer une intervention de l'armée les discréditait aux yeux de l'opinion publique yougoslave et de l'étranger, et avait par conséquent échoué).

2. Armée. M. a défendu l'armée et déclaré qu'elle n'avait pas l'intention d'intervenir. Affirmer le contraire selon M., est de la pure désinformation propagée par les autorités de Ljubljana et de Zagreb. L'armée se conforme à la constitution et elle continuera à s'y conformer même lorsqu'elle aura été révisée. Elle ne s'ingérera pas dans les discussions politiques. Sa tâche consiste à maintenir l'ordre intérieur. Elle n'entend pas non plus restaurer le communisme (M. s'est d'ailleurs élevé contre l'accusation de bolchévisme que lui lance l'opposition).

3. Avenir constitutionnel de la Yougoslavie. Les représentants des républiques élus démocratiquement ont entamé des pourparlers en vue d'une solution démocratique et pacifique. Il ne devrait pas

être trop ardu de s'entendre. Le principe de souveraineté préconisé par les Croates et les Slovènes entraînerait un statut de minorité pour les Serbes qui vivent hors des frontières administratives de la Serbie et qui ont beaucoup souffert par le passé (lire: persécutions aux mains des Croates). Cette situation serait intolérable. La Serbie ne peut admettre que le peuple serbe devienne une minorité soumise à la législation de républiques souveraines. Les Serbes ne peuvent vivre que dans un seul et même Etat. La Serbie exige la révision des frontières administratives inter-républicaines en cas d'accession à la souveraineté d'autres républiques. La Krajina, enclave en Croatie peuplée d'une majorité de Serbes deviendrait une entité souveraine dans une confédération.

M. ne s'oppose pas à la sécession d'autres républiques pour autant que la sécession se déroule conformément à une procédure agréée. A cette fin, il est d'avis que l'on devrait tenir des élections parlementaires fédérales, puis charger l'assemblée qui serait issue de ce scrutin de la rédaction d'une nouvelle constitution prévoyant une telle procédure. Un référendum sur la question devrait avoir lieu dans chaque république. La Yougoslavie peut être sauvée si l'on s'entend sur la question de la souveraineté.

Le président de la présidence serbe se prononce en faveur de compétences minimales au niveau fédéral. Ces compétences engloberaient les affaires étrangères, la défense, le maintien d'un marché unique et d'une monnaie unique ainsi que la garantie des droits de l'homme.

4. Kosovo. Les Albanais de souche doivent respecter l'intégrité de la Serbie affirme M. Ils ne constituent pas une nation de la Yougoslavie, de sorte qu'ils ne peuvent prétendre à un traitement d'égalité. Le président est disposé à discuter avec les Albanais qui ont des vues divergentes des siennes. L'étranger doit comprendre que les Serbes et les Monténégrins ont été les victimes des Albanais. Lorsque mes collègues ont contesté les thèses de M., il a rétorqué que le gouvernement serbe ne violait pas les droits de l'homme à l'égard d'une population qui n'a pas le statut d'une nation. L'étranger en insistant sur le respect des droits de l'homme soutient en réalité le séparatisme. Les Albanais sont une minorité, mais M. est prêt à s'asseoir autour d'une table avec leurs représentants pour rechercher une solution. Il a laissé entendre que des élections pourraient être organisées et que la nouvelle assemblée du Kosovo élaborerait une constitution pour la province. La démocratisation et le développement économique contribueront à une meilleure compréhension mutuelle.

5. Politique économique. M. a condamné la politique restrictive et la stricte adhésion à un taux de change irréaliste. Elles ont eu des conséquences catastrophiques. Le gouvernement fédéral est responsable de tous les maux dont souffre l'économie de la Serbie. M. s'est dit favorable à une économie de marché, mais pas au prix de l'effondrement de l'économie. Il a prétendu que l'étran-

ger, le FMI en tête, imposait un blocus économique à la Yougoslavie soutenant par là le mouvement de désintégration de la Yougoslavie. La réponse des chefs de mission a été de souligner que l'insécurité politique et l'avenir incertain découragent les investissements étrangers.

M. a mis en évidence la position-clé de la Serbie dans une relance économique. Elle se trouve à la croisée des routes entre l'Europe et l'Asie, elle dispose d'importantes ressources en matières premières, elle a une agriculture riche, une population nombreuse et travailleuse. Il ne manque plus que les investissements qui font défaut en raison de la politique erronée du président du conseil exécutif fédéral.

6. Troubles de Belgrade. L'opposition se trompe si elle croit pouvoir provoquer de nouvelles élections en descendant dans la rue. Le parlement serbe a été élu démocratiquement et l'opposition doit respecter le verdict des urnes. M. a dit sa sympathie pour les étudiants, mais il a souligné que seule une petite minorité s'était rassemblée pour manifester (3'000 sur les 80'000 étudiants que compte Belgrade). (Il n'est peut-être pas sans intérêt de mentionner que M. a accepté de rencontrer un groupe d'étudiants dans les studios de la télévision. Il a été fortement critiqué publiquement par certains, l'un allant même jusqu'à lui lancer à la tête qu'il n'avait qu'à quitter le pouvoir et que la Yougoslavie pouvait très bien se passer de lui).

7. Conclusion. M. n'a rien apporté de nouveau puisque ses vues étaient connues par des déclarations publiques et des interventions au parlement. Il a parlé en termes jugés modérés par mes collègues. Sur le Kosovo, il n'a rien cédé, soulignant que le problème pourra être résolu par le développement économique de la province. Ses critiques se sont adressées au président du conseil exécutif fédéral, Ante Markovic, responsable de l'état désastreux de l'économie serbe et avant tout au président de la Croatie, Franjo Tudjman, en qui il voit un ennemi irréductible. Enfin, M. cherche de toute évidence le dialogue pour améliorer son image et essayer de convaincre l'étranger de la justesse de ses vues. Son image a été fortement ternie, ne l'oublions pas, par les troubles des 9 et 10 mars à Belgrade (l'opposition et une certaine presse l'ont traité de "Slobo Saddam" et de "Mussolini rouge").

L'Ambassadeur de Suisse

(Indermühle)